

INTERVENANT SOCIO-JUDICIAIRE (ESR75) H/F

Qui sommes-nous ?

L'**APCARS** est une association **engagée** depuis **1980**, spécialisée dans le socio-judiciaire, l'insertion/la réinsertion sociale.

Nous tirons notre **force** auprès de **160 professionnels passionnés et investis** qui interviennent en **Ile de France** et dans les **Bouches du Rhône**.

Plusieurs activités marquent notre **implication** auprès des différents **acteurs du système socio-judiciaire** :

- Des services d'enquêtes sociales rapides et d'enquêtes de personnalité
- Des services de contrôles judiciaires
- Des centres d'hébergements et de réinsertion sociale, à Belleville et Marseille
- Un bureau d'aide aux victimes
- Un relais RSA
- Des stages de responsabilisation et sensibilisation aux dangers de l'usage de stupéfiants, prévention des violences conjugales ou encore d'achats d'actes sexuels.
- Un service de justice restaurative

L'APCARS est une des rares institutions qui accompagne aussi bien auteurs que victimes de préjudice. Tous nos efforts sont mobilisés en faveur d'une **justice éclairée et humaine**, et d'une **chance** pour tous de se **reconstruire** dans les meilleures conditions.

Au fil des **réformes** et nouvelles **politiques** pénales et sociales du gouvernement, l'**APCARS** est grandement sollicitée et poursuit son **évolution**. A cet effet, nous sommes continuellement à la recherche de nouvelles **compétences** afin de nous aider dans cette **mission**.

Les missions :

Au sein du service des enquêtes sociales rapides (ESR) du Tribunal Judiciaire de Paris (75), entouré d'une équipe passionnée et dynamique, vous serez amené à réaliser les missions suivantes :

- **Réaliser des enquêtes sociales rapides principalement dans le temps de l'urgence pénale** (*déferrement au Tribunal Judiciaire de Paris en vue d'une audience ou d'une présentation à un magistrat*) visant à vérifier la situation matérielle, familiale et sociale des personnes mises en cause, d'éclairer la faisabilité matérielle d'éventuels aménagements de peines et d'informer sur les mesures propres à favoriser leur insertion sociale.
Concrètement : conduite d'entretien semi-directifs avec des individus sous-main de justice et leur entourage, et rédaction de rapports, le tout dans un temps contraint.
- **Contribuer à l'amélioration des pratiques** par un travail de remise en question globale et individuelle, à l'aide notamment des temps de réunions, d'échanges et d'observations croisées avec d'autres enquêteurs, de relectures, d'audiences, de partages d'expérience avec d'autres services de l'APCARS ou partenaires, de formations, etc.
- **Contribuer à la bonne intégration des nouveaux enquêteurs, stagiaires et observateurs extérieurs au sein du service.**

- **A terme, participer au bon déroulement du service en prenant part à la coordination de l'activité par roulement.**

Qui êtes-vous ?

Vous êtes idéalement **diplômé** d'un **master en psychologie/droit** ou encore d'un **diplôme d'éducateur spécialisé** ou **d'assistant social**.

Vous avez de préférence déjà **une expérience** (stages/alternances compris) **de la conduite d'entretien**. Aussi, vous êtes dotées de **qualités rédactionnelles** et **d'une aisance relationnelle**, indispensables au métier exercé.

Surtout, vous êtes une personne **investie**, qui sait **s'adapter à différentes situations**, avec une **envie d'apprendre** et d'être accompagnée par une équipe de professionnels engagés.

Alors, n'hésitez plus à postuler avec votre CV et lettre de motivation nous indiquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez rejoindre cette **aventure passionnante**.

Si vous doutez encore, voici quelques bonnes raisons de nous rejoindre :

- Intégrer un **programme de formation** avec un **accompagnement personnalisé et professionnalisant**
- Rejoindre une **équipe soudée et bienveillante**
- Et pour les petits plus : une carte YEATI avec abondement du CSE pour différents achats, une carte tickets restaurants, des congés semestriels supplémentaires.

Prise de poste : dès que possible

Localisation : Tribunal de Paris

Rémunération : selon l'ancienneté et la convention collective 66

Contrat : CDI – Temps plein / Temps partiel – Convention 66 (grille éducateur spécialisé sans internat)